



L'Écho de Barkmere – Mars 2023

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 11 mars 2023 :

CONSULTATION PUBLIQUE- PLAN D'URBANISME

- ✓ Une consultation publique a eu lieu le 11 mars concernant le plan d'urbanisme. Il est impératif que les citoyens de Barkmere expriment leurs réflexions sur les modifications au plan, car cela façonnera la vision de Barkmere pour les 5 à 10 prochaines années. Pour consulter la présentation PowerPoint sur la consultation publique d'urbanisme, veuillez cliquer ici ([plan d'urbanisme- consultation](#)).

RÈGLEMENT 277- PESTICIDES ET HERBICIDES

- ✓ Au fil de discussions au sein de la MRC, il a été constaté que les municipalités font l'objet de propositions de certaines compagnies pour l'épandage de pesticides et herbicides pour contrôler la population d'insectes ou de plantes. Certaines ont même des contrats avec ces compagnies, pour l'épandage du produit Bti, comme la Ville de Mont-Tremblant dont nous avons discuté il y a quelques années. Dans la même veine, certains groupes de pression militent pour l'interdiction de ces substances.
- ✓ Le Conseil a remarqué que notre réglementation est plutôt muette sur ce sujet. La Ville a la responsabilité légale de protéger le Lac des Écorces et l'environnement naturel des espèces qui l'entoure. Il est donc proposé d'interdire l'épandage de ces substances par principe de précaution pour la santé du Lac et le maintien de la chaîne alimentaire naturelle.
- ✓ Nous vous invitons à lire le projet de règlement ([projet de règlement 277](#)) et à nous faire part de vos questions et commentaires.

RÈGLEMENT 278- FAUSSE ALARMES INCENDIE

- ✓ Le Service d'incendie de Mont-Tremblant (SIM) nous a demandé d'adopter un règlement visant à réduire le fléau des fausses alarmes incendie sur le territoire qu'il dessert. Ces fausses alarmes sont coûteuses pour le Service, qui retransmet ces coûts aux municipalités desservies. Mais surtout, lorsque les pompiers et les équipements sont déplacés pour une fausse alarme, ils ne peuvent plus répondre rapidement à une véritable conflagration ou autre situation d'urgence réclamant leur présence.

- ✓ Le SIM nous a envoyé une proposition de règlement commun pour toutes les municipalités desservies. Le règlement vise à sensibiliser les propriétaires de systèmes d'alarme, et non pas à refiler la facture à ces propriétaires comme au temps de la RINOL. Nous vous invitons à le lire ([projet de règlement 278](#)) et à nous faire part de vos questions et commentaires.

NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

- ✓ Le Conseil a nommé M. Pierre-François Chapleau au CCU pour le poste laissé vacant après le décès de Mme Susan de Schulthess. M. Chapleau réside dans le secteur de Cope Bay et est un architecte à la retraite, qui possède une expertise dans le domaine de l'urbanisme. Il partage également la vision de notre communauté, soit le maintien du caractère naturel de la Ville.

DERNIER CONSEIL DE LA MRC DES LAURENTIDES

- ✓ Le Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (MRNF) entamera bientôt la révision de son plan d'affectation des terres publiques (PATP). C'est un peu comme le schéma d'aménagement ou plan de zonage pour les terres publiques. Le Ministère procédera à une consultation publique des différents groupes concernés, comprenant entre autres les MRC et les municipalités.
- ✓ Il y a quelques mois déjà, les MRC des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, d'Antoine-Labelle et d'Argenteuil ont décidé conjointement de se préparer à ce processus et ont retenu les services de l'Institut des territoires (IDT), un organisme spécialisé dans les grands plans d'aménagement pour préparer nos réponses à la consultation.
- ✓ Comme nous le savons, les terres publiques sont le théâtre de diverses activités comme la foresterie, les mines, la chasse et la pêche, la villégiatures, les randonnées de véhicules motorisés, etc. Le Conseil a donc décidé de participer au sondage de l'IDT, pour faire valoir d'autres utilisations des terres publiques comme la conservation des espaces naturels et la protection des espèces qui y vivent ainsi que les activités légères comme la randonnée pédestre et le ski de fond.
- ✓ Dans le même ordre d'idées, la MRC a appuyé le mois dernier un projet de création d'une aire protégée par la municipalité de Lac-Tremblant Nord sur son territoire. De plus en plus de municipalité se font les promoteurs de ces projets de protection, tout comme Montcalm et Barkmere, avec notre projet commun de protection des terres en amont du Lac des Écorces. Le Conseil municipal de Montcalm a d'ailleurs officialisé par résolution sa participation le mois dernier.



Magnifique coucher de soleil à Barkmere (photo prise par Jessica Miller)